

Bulletin Municipal de la
commune de Prendeignes
Septembre 2014

F
E
N
E
S
T
R
O
U



L O U

- 2 *L'édito du Maire*
- 3 *regards de mémoire*
- 4 *Gestion des déchets*
- 6 *La commune vous informe*
- 11 *Les travaux d'investissement*
- 13 *Le coeur de village*
- 16 *L'écho des associations*
- 19 *le CCAS*
- 20 *Vie de la Commune*

Ils ont contribué à l'écriture de ce numéro:

Pascal BAHU
André BARON
Maryse CLEMENT
Lucienne DAYMON
Marie-Jeane et René DESTRUDEL
Anne DESTRUDEL
Marie-Josianne LACOUT
Vincent PARAMELLE
Clare PRICE
Yvette SEMBEL
Christian SOUIRY
Aurélien TAURAND
Monique VILLENEUVE
Magali BARRIERE
André BOURGUIGNON

Et aussi:

Les Présidents ou représentants des associations



C'est avec plaisir que nous vous présentons ce nouveau numéro de notre journal communal.

Je tiens tout d'abord à saluer les nouveaux élus qui ont déjà abordé les responsabilités dans un souci de service pour tous mais aussi l'ancienne équipe avec qui nous avons travaillé en cohésion pendant ces années passées dans un véritable esprit d'équipe.

Comme dans les dernières éditions, ce nouveau Fenestrou vous permettra de jeter un regard dans le rétroviseur des projets menés à bien sur notre village. Ces projets, qui répondent aux lois et règlements, ont été réalisés en respectant un équilibre budgétaire et une pression fiscale raisonnable.

De nouveaux projets verront le jour qui répondront à ces mêmes contraintes mais aussi d'autres actions qui demanderont davantage un investissement personnel de chacun mais qui seront source de satisfaction tant individuelle que collective. Tous ces projets, ces actions sont les nôtres mais aussi les vôtres et vous serez associés à leur mise en œuvre.

Permettez-moi de remercier toutes celles et tous ceux qui s'investissent bénévolement dans notre village. Je pense là à celles et ceux qui réalisent le fleurissement, celles et ceux qui ici ou là réalisent des travaux pour le bien vivre de tous, celles et ceux qui ont accepté de s'investir dans notre C.C.A.S, celles et ceux qui gèrent notre site Internet, celles et ceux qui œuvrent au sein des différentes associations communales ou associations intervenant sur notre village, celles et ceux qui ont accepté de s'investir dans la réalisation de notre Fenestrou.

La période estivale connaît toujours des manifestations importantes. Vous avez été nombreux à répondre à ces temps forts qui sont aussi signe de lien social ; soyez en remerciés.

L'équipe du Fenestrou ainsi que l'équipe municipale vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire
Pascal BAHU

REGARDS DE MEMOIRE

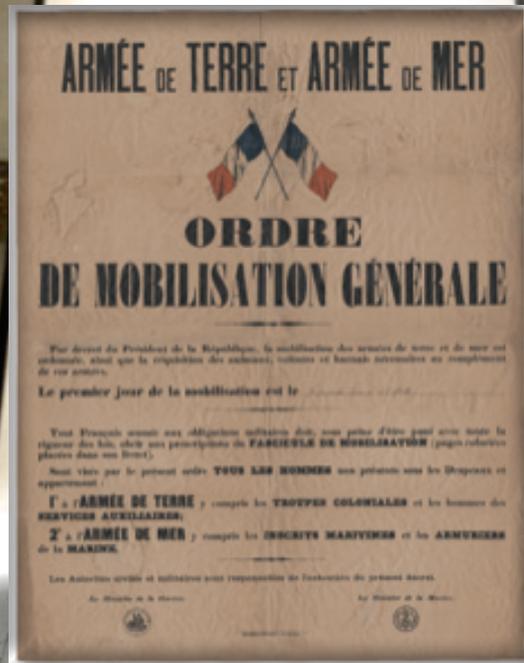
Regards de Mémoire : 1914 - 2014

Dans le cadre de la commémoration de la Grande Guerre, nous souhaiterions mettre en place une exposition de photos à la bibliothèque de notre commune.

Si vous possédez photos ou documents de cette époque là et si vous acceptez de les prêter afin d'en faire copie nous serions heureux de compter sur votre participation pour contribuer à cette initiative.

Vous pouvez vous adresser à Monique Villeneuve ou à la Mairie.

Photos de Prendeignois :



WELCOME



Welcome to our English-speaking readers. We very much hope you enjoy Lou Fenestrou, Predeignes' annual magazine. Additional information concerning the commune, together with announcements about future events, can be found on our website

www.predeignes.fr.

If you would like further help or advice, please don't hesitate to contact me. In the meantime we look forward to seeing you at events in the commune.

GESTION DES DECHETS

Pourquoi trier ?

Dans les années 60, nous produisons (en France) 180 kg de déchets par an et par habitant. En 40 ans seulement, cette quantité a plus que doublé. Pourtant, en triant mieux pour recycler davantage et en modifiant quelques habitudes pour jeter moins, nos déchets ne pèseraient guère plus de 60 kg.

Comment trier ?

Dans le bac vert :

- Carton (boîtes et briques)
- Métal (boîtes de conserves, canettes, aérosols, barquettes aluminium)
- Plastique (désormais tous les emballages en plastique sont triés)
- Tous les papiers non souillés (journaux, revues, prospectus, enveloppes)

Dans le composteur :

- Tous les déchets de cuisine (épluchures, coquille d'œuf, salade, légumes)
- Déchets du jardin (tontes de gazon, fleurs fanées, feuilles, petites branches)
- Filtres et marc de café, sachets de thé, mouchoirs en papier, essuie-tout, morceaux de carton

Dans le récup' verre :

- Bouteilles, bocaux, pots (sans bouchon ni couvercle)

A la déchetterie :

- Les textiles
- Les déchets toxiques (piles, peintures, solvants, produits phytosanitaires)
- Les métaux (ferreux et non ferreux)
- Les batteries
- Les végétaux (tonte de pelouse, feuilles, élagage d'arbres)
- Le bois (palettes et cagettes)
- Les huiles (de moteur et alimentaires)
- Les encombrants (matelas, meubles, etc)
- Les gravats (démolition, briques, tuiles)
- DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)
- Cartouches d'encre
- Verre
- CD/DVD
- Radiographies
- Pneus

GESTION DES DECHETS

ET TOUT LE RESTE DANS LE BAC MARRON !

Le compostage permet de réduire de 50 kg par an et par personne la quantité de déchets jetés dans la poubelle d'ordures ménagères

Moins de déchets = moins de camions et de pollution = production d'un engrais naturel

Il est possible d'acquérir un composteur auprès du SYDED du LOT Renseignements : 05 65 21 54 30

AIDE MEMOIRE DECHETTERIES :

A FIGEAC, Causse de Nayrac (05 65 50 21 67) : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

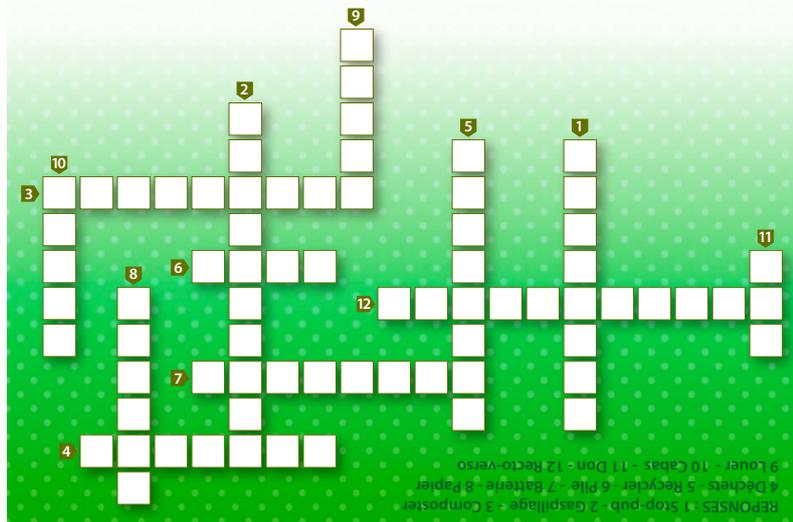
A LACAPELLE MARIVAL, Pech Boudié (05 65 34 41 14) : mardi et samedi de 9h à 12h, jeudi et vendredi de 14h à 18h

A LATRONQUIERE, Les Beales (05 65 38 18 77) : lundi et mardi de 14h à 18h, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h

A BAGNAC/CELE, Près de Blazy (05 65 11 90 13) : mardi de 9h à 12h, du mercredi au samedi de 14h à 18h

EN JEU de MOTS

- 1 Cet autocollant permet de réduire 15 kg de papier/magazine /journaux par personne et par an.
- 2 Consommation inutile et excessive.
- 3 Produire un amendement naturel (engrais) pour les sols avec des épluchures de fruits, légumes et autres déchets organiques.
- 4 Produits dont on ne se sert plus et qui sont destinés à être jetés.
- 5 Donner une seconde vie aux déchets (emballages et papiers).
- 6 Petite batterie utilisée pour alimenter radio, montres... celle-ci est très polluante si elle est jetée dans la nature ou dans les poubelles.
- 7 Elle sert à stocker de l'énergie et elle est très polluante si elle est jetée dans un endroit autre que la déchetterie.
- 8 On s'en sert pour écrire dessus. En limitant les impressions je peux réduire sa consommation de 6 kg par personne et par an.
- 9 Action alternative à l'achat pour des équipements qu'on utilise très rarement dans notre vie.
- 10 Alternative au sac de caisse dont la consommation est de 0.5kg/an/hab.
- 11 Action d'offrir à une association des objets que vous n'utilisez plus mais qui pourraient servir à quelqu'un d'autre tel que les vêtements, meubles, la vaisselle...
- 12 Action qui permet de réduire la consommation de papier lors d'une impression.



REPONSES : 1 Stop-pub - 2 Gaspiillage - 3 Compostier
4 Déchet - 5 Recycler - 6 Pile - 7 Batterie - 8 Papier
9 Louer - 10 Cabas - 11 Don - 12 Recto-verso

COMPTE ADMINISTRATIF

Commune de PRENDEIGNES

Exercice 2013

Section de fonctionnement:

Recettes de l'année :	176 343,28 €
Dépenses de l'année :	94 971,62 €
Résultat de l'année :	81 371,66 €
Résultat antérieur 002 (2012) :	96 430,31 €
Résultat cumulé :	excédent : 177 801,97 € déficit

Section d'investissement :

Recettes de l'année :	113 685,56 €
Dépenses de l'année :	225 266,44 €
Résultat de l'année :	111 580,88 €
Résultat antérieur 001 (2012) :	178 087,20 €
Résultat cumulé :	besoin excédent : 291 772,76 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

L'excédent de fonctionnement doit en priorité être affecté au financement de la section d'investissement.

Résultat excédentaire d'investissement :	291 772,76 € au 001 en excédent d'investissement
Résultat déficitaire d'investissement :	225 266,44 € au budget 2014
Résultat de clôture :	66 506,32 €

Prise en compte des restes à réaliser :	dépenses : 160 433,00 € recettes : 19 231,00 €
---	---

Total cumulé :	dépenses : 160 433,00 € recettes : 85 737,32 €
-----------------------	---

excédent de financement réel	
besoin de financement réel :	74 695,68 €

Affectation du résultat 2013 :	74 695,68 € au 1068 en recette d'investissement 14
Au Budget Primitif 2014	103 106,29 € au 002 en recette de fonctionnement 14

LA COMMUNE VOUS INFORME

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2013

Section d'investissement : RECETTES

10222-00	FCTVA sur travaux	8 440.53 €
1068-00	Affectation du résultat 2012	

Opération Assainissement:

1311-89	Agence de l'eau	15 696.29 €
1341-89	DGE Assainissement	66 880.00 €
21532-89	Réseaux d'assainissement (schéma)	12 942.15 €

Enfouissement des réseaux :

1323-118	Subvention Département	2 535.56 €
165	Dépôt et cautionnements reçus	1 212.03 €
040	Opérations d'ordre	
	2111 Terrains nus	224.00 €
	281532 Amortissement réseaux + station	5 755.00 €

Total des recettes d'investissement : 113 685.56 €

Section d'investissement : DEPENSES

Opérations financières 72 779.37 €

Remboursement du capital des emprunts

1641	Annuité Emprunt	4 807.80 €
	Dépôts et cautionnements	1 171.57 €
	Amortissement DGE	66 800.00 €
58	Voirie	50 077.54 €
89	Assainissement et Dissimulation de réseaux	28 672.44 €
	Réseaux d'assainissement (schéma)	12 942.15 €
	Agence de l'Eau	15 696.29 €
	SINBIO	17.00 €
	AQR	17.00 €
108	Rénovation Logements	7 699.56 €
110	Rénovation Salle d'Animation	160.95 €
	Divers travaux de mise en conformité	
118	Enfouissement des réseaux	47 037.26 €
120	Maison Férès-Bibliothèque	1 465.89 €
121	Réhabilitation Lavoir	280.18 €
122	Aménagement Cœur de Village	11 293.45 €
128	Signalétique	47.82 €
129	Aménagement Mairie	1 243.84 €
130	Aménagement Gabanelle	803.94 €
131	Accessibilité (étude)	1 435.20 €
13911	Amortissement Subvention Adour-Garonne	575.00 €
13961	Amortissement Subvention DGE	1 694.00 €

Total des dépenses d'investissement : 225 266.44 €

LA COMMUNE VOUS INFORME

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Section de Fonctionnement – DEPENSES

<u>Chapitres</u>	<u>Intitulé des Dépenses</u>	<u>Réalisé</u>	<u>Prévision</u>	<u>Réalisé</u>
Articles		2012	2013	2013
22	Dépenses Imprévues			
	Dépenses imprévues	0,00	6 000,00	0,00
	Total du chapitre 022	0,00	6 000,00	0,00
011	Charges de gestion générale			
<u>Chap. 60 Achats – Fournitures diverses</u>				
6042	Achats de prestations de services (écoles Labathude 3 405,35 - Montet et Bouxal 4 367,16)	7 828,60	7 773,00	7 772,52
60611	Eau	836,63	850,00	888,44
60612	Electricité	5 743,31	5 000,00	3 670,99
60621	Combustibles - Mazout (salle d'animation)	2 547,49	2 800,00	1 438,01
60628	Autres fournitures		2 800,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	3 405,73	800,00	1 672,01
60632	Petits équipements	0,00	500,00	65,77
60633	Fourniture de voirie	145,22	2 000,00	117,37
6064	Fournitures administratives	2 816,12	1 500,00	1 655,00
6065	Fourniture bibliothèque		800,00	106,79
6068	Autres fournitures	3 839,32	0,00	1 439,77
	Total du chapitre 60	27 162,42	24 823,00	18 826,67
<u>Chap. 61 Services extérieurs</u>				
6135	Location photocopieur	1 108,67	1 200,00	1 176,84
61521	Entretien des terrains	0,00	200,00	0,00
61522	Entretien des bâtiments	1 729,83	1 800,00	919,22
61523	Entretien des voies et réseaux	4 108,49	8 000,00	4 160,92
61558	Entretien d'autres biens mobiliers	910,40	2 000,00	1 476,36
6156	Maintenance	215,28	450,00	157,87
616	Primes d'assurance	2 688,78	3 100,00	3 157,83
6182	Documentation générale	281,70	300,00	492,70
6188	Cotisations diverses	94,36	300,00	95,08
	Total du chapitre 61	11 137,51	17 350,00	11 636,82
<u>Chap. 62 Autres services extérieurs</u>				
6225	Indemnité du receveur municipal	2,35	300,00	611,69
6226	Honoraires D.D.E. – A.T.E.S.A.T	81,34	100,00	27,00
6227	Frais d'actes	337,64	100,00	0,00
6231	Annonce Appel d'Offre	0,00	0,00	396,46
6232	Fêtes et cérémonies	673,00	1 200,00	640,00
6237	Publications	153,00	200,00	0,00
6238	Site Internet	0,00	1 000,00	0,00
6261	Affranchissement	84,60	150,00	136,05
6262	Téléphone	1 689,53	2 000,00	2 028,27
6281	Cotisation AGEDI + Associations des Elus	732,16	750,00	674,75
6282	Frais de Gardiennage (réel 119,55)	120,00	120,00	120,00
62878	Fédération PARTIR	450,00	800,00	291,00
	Total du chapitre 62	4 323,62	6 720,00	4 925,22

LA COMMUNE VOUS INFORME

<i>Chapitres</i>	<i>Intitulé des Dépenses</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Prévision</i>	<i>Réalisé</i>
<i>Articles</i>		<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2013</i>
<u>Chap.63 Impôts et taxes, versement assimilés</u>				
63512	Taxes foncières	1 817,00	2 200,00	1 881,00
63513	Taxe Locale d'Equipeement (TLE)			
	Total du chapitre 63	1 817,00	2 200,00	1 881,00
Total 011		44 440,55	51 093,00	37 269,71
012 Charges de personnel				
<u>Chap 63 Impots, taxes, versements assimilés</u>				
6336	Cotisations au Centre de Gestion	0,00	120,00	108,99
	Total du chapitre 63	0,00	120,00	108,99
<u>Chap.64 Charges de personnel</u>				
64131	Salaires secrétaire et agents d'entretien	10 966,60	12 000,00	11 143,92
6451	Cotisation patronale URSSAF	3 314,00	3 500,00	3 377,00
6453	Cotisation patronale IRCANTEC (retraites)	373,00	400,00	396,00
6475	Médecine du travail	231,77	250,00	135,00
	Total du chapitre 64	14 885,37	16 150,00	15 051,92
Total 012		14 885,37	16 270,00	15 160,91
<u>Chap.65 Autres charges de gestion courante</u>				
6531	Indemnités du maire et des adjoints + CSG	13 777,84	14 200,00	13 775,04
6533	IRCANTEC	487,00	550,00	508,00
657362	Subvention au C.C.A.S.	2 500,00	2 000,00	2 000,00
6574	Subventions aux associations	6 400,00	7 200,00	7 200,00
	Total du chapitre 65	23 164,84	23 950,00	23 483,04
<u>chap.66 Charges financières</u>				
Intérêts des emprunts				
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 669,50	1 779,00	1 778,96
	Total du chapitre 66	1 669,50	1 779,00	1 778,96
<u>Chap.68 Dotations aux amortissements et provisions</u>				
6817	Provision loyers		260,00	0,00
	Total du chapitre 66	0,00	260,00	0,00
014 Atténuation de produits				
<u>Impôts et taxes</u>				
7068129	Redevance Adour-Garonne modernisation des réseaux	0,00	400,00	166,00
73921	Reversement de fiscalité à la Communauté de Com.	11 134,00	11 134,00	11 134,00
73925	Fond péréquation recettes FPIC	95,00	300,00	0,00
Total 014		11 229,00	11 834,00	11 300,00
<u>Chap .042 Opérations d'ordre de transfert entre sections</u>				
675	Valeurs comptable des immobilisations		0,00	224,00
6811	Dotations aux amortissements	5 754,99	5 755,00	5 755,00
	Total du chapitre 042	5 754,99	5 755,00	5 979,00
Total des dépenses réelles		101 144,25	116 941,00	94 971,62
Total dépenses de Fonctionnement de l'Exercice		101 144,25	116 941,00	94 971,62

LA COMMUNE VOUS INFORME

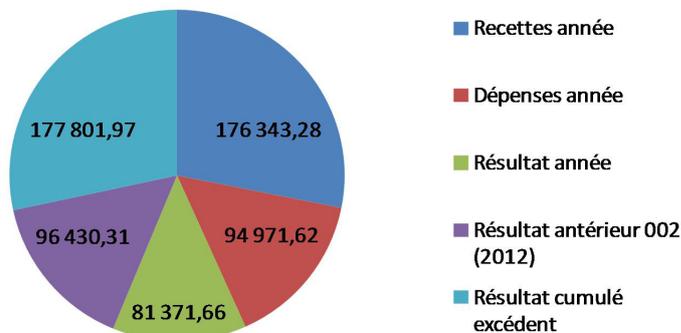
COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Section de Fonctionnement – RECETTES

<u>Chapitres</u>	<u>Intitulé des recettes</u>	<u>Réalisé</u>	<u>Prévision</u>	<u>Réalisé</u>
Articles		2012	2013	2013
<u>Chap. 70 Produit des services et des ventes</u>				
70311	Concession cimetière		0,00	0,00
70323	Redevance pour occupation du domaine public	758,00	500,00	193,00
706811	Redevance assainissement part variable	1 241,08	1 220,00	1 486,56
7068121	Redevance Adour Garonne pour modernisation des réseaux	165,88	165,00	220,12
70688	Redevance assainissement part fixe	1 828,75	1 828,00	2 087,15
	Total du chapitre 70	3 993,71	3 713,00	3 986,83
<u>Chap. 73 Impôts et taxes</u>				
73111	Contributions directes	30 989,00	31 944,00	32 327,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	0,00	7 521,00	15 231,34
	Total du chapitre 73	30 989,00	39 465,00	47 558,34
<u>Chap. 74 Dotations, subventions et participations</u>				
7411	Dotation forfaitaire de l'Etat (Ex DGF)	77 321,00	77 271,00	77 271,00
74121	Dotation de solidarité (DSR)	9 267,00	8 500,00	9 708,00
742	Dotation élus locaux	2 734,00	2 797,00	2 797,00
74718	Participation aux élections	207,39	0,00	0,00
7473	Village Fleuri	155,00	0,00	0,00
74751	Dotation de solidarité de la Communauté de Communes	7 603,17	6 174,00	6 174,00
7478	Participation Gym et Détente + Théâtre	300,00	300,00	300,00
74833	Compensation de l'Etat au titre de la TP	71,00	60,00	60,00
74834	Compensation de l'Etat / Taxes Foncières	3 555,00	3 531,00	3 531,00
74835	Compensation de l'Etat au titre de la TH	3 027,00	2 400,00	2 400,00
	Total du chapitre 74	104 240,56	101 033,00	102 241,00
<u>Chap. 75 Autres produits de gestion courante</u>				
752	Loyer des logements	15 202,38	18 000,00	18 577,53
758	Location Salle d'Animation		286,40	298,77
	Total du chapitre 75	15 488,78	18 000,00	18 876,30
<u>Chap. 76 Produits financiers</u>				
761	Parts sociales du Crédit Agricole	4,77	4,00	4,37
	Total du chapitre 76	4,77	4,00	4,37
<u>Chap. 77 Produits exceptionnels</u>				
7713	Dons reçus			10,00
775	Produits des cessions d'immobilisations			224,00
7788	Produits exceptionnels divers	100,00	0,00	1 173,44
	Total du chapitre 76	100,00	0,00	1 407,44
<u>Chap. 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections</u>				
777	Quote-part des subventions d'investissement	261,81	2 269,00	2 269,00
	Total du chapitre 042	261,81	2 269,00	2 269,00
	Total des recettes	155 078,63	164 484,00	176 343,28

Compte Administratif 2013

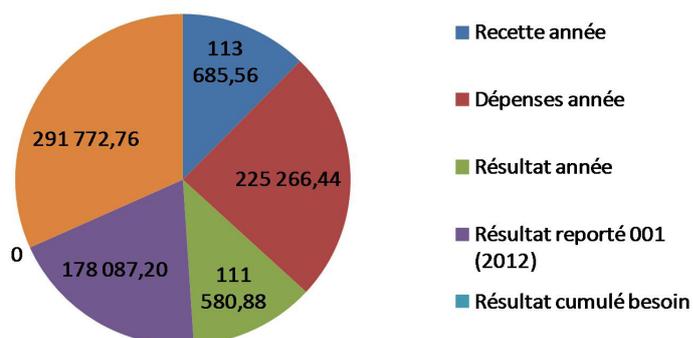
Section de fonctionnement



Section de fonctionnement

Recettes année	176 343,28
Dépenses année	94 971,62
Résultat année	81 371,66
Résultat antérieur 002 (2012)	96 430,31
Résultat cumulé excédent	177 801,97

Section d'investissement



Section d'investissement

Recette année	113 685,56
Dépenses année	225 266,44
Résultat année	111 580,88
Résultat reporté 001 (2012)	178 087,20
Résultat cumulé excédent	291 772,76

Affectation du résultat de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement doit en priorité être affecté au financement de la section d'investissement

Résultat excédentaire d'investissement	291 772,76	au 001 en excédent d'investissement
Résultat déficitaire d'investissement	225 266,44	au budget 2014
Résultat de clôture	66 506,32	
Prise en compte des restes à réaliser		
dépenses	160 433,00	
recettes	19 231,00	
dépenses	160 433,00	
recettes	85 737,32	
excédent de financement réel		
besoin de financement réel	74 695,68	
Affectation du résultat 2013	74 695,68	au 1068 en recette d'investissement 14
au Budget Primitif 2014	103 106,29	au 002 en recette de fonctionnement 14

LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2013

Assainissement collectif et dissimulation des réseaux

Régularisation des paiements des soldes aux entreprises :
Sinbio – 17.00 € - et AQR – 17.00 €.

Le projet d'enfouissement des réseaux électriques et
téléphoniques :

Fédération départementale d'électricité : 45 738.61€

France télécom : 1 298.65 €

Cœur de Village :

BJM Construction : 1 959.05 € ; CALLIESPACE CREATION S.A.S. : 66,98 €
; GETUDE SELARL : 13.24 € ; EMILIE GRAHAM Création d'extérieur archi-
tecte : 5.99 € ; ATELIER PAYSAGES FLORENT BREGEON : 5.99 € ; COURTIN
FLORENCE ARCHITECTE : 0.55 € ; GRAVURE LASER CONCEPT : 139,44 € ;

Rénovation du monument aux morts, croix du carrefour, rénovation de
la plaque du monument aux morts et de ses inscriptions :
SEGALA GRANIT SARL 1 068,50 €

Mise en œuvre de signalisation diverses : achats chez l'entreprise
LACROIX – 404.46 €

Afin d'être en conformité avec la législation, nous avons mis en œuvre
l'étude obligatoire liée à l'accessibilité des accès et espaces publics de
la commune. Cette étude coordonnée par le Pays de Figeac s'est élevée
à 1 435.20 € et a été réalisée par le cabinet ACCESMETRIE.



BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS

Différents travaux d'aménagement, de réparation et/ou de mise aux
normes ont été effectués au sein de nos bâtiments et appartements
communaux.

Bibliothèque :

Aménagement de l'entrée de la bibliothèque
Décaissement pour donner les pentes ; réalisation d'une dalle de béton
désactivé devant l'entrée ; mise en place de bordures pour réalisation
d'un massif de fleurs ; mise à niveau des regards ; empierrement avec
forme des pentes ; revêtement bicouche avec gravillons ocre/rose et
émulsion noire : 1 334.74€

Mise en œuvre des outils nécessaires à l'accès Internet : 131.15€.

Appartement de l'ancienne poste :

Rénovation des plafonds : 2 568.00 € (entreprise Michel Mounal) ; Pein-
ture 1 122.00 € (entreprise Morestin Peinture) ;

Appartement de la salle d'animation :

Installation tuyau de chauffage : 2 454.92 € (entreprise Bier)

Appartement ancien presbytère :

Peinture plafonds : 480.00 € (entreprise Morestin peinture) ; chauffe-
eau 912.54 € (entreprise Bier) ; installation antenne 162.10 € (entre-
prise Mas).

Salle d'animation :

160.95 €, travaux réalisés par des bénévoles André Baron et René
Destruel à qui nous adressons nos sincères remerciements.

Mairie :

Mise en œuvre de l'isolation : entreprise Michel MOUNAL – 1 243.84 €

Comme les années précédentes, nous avons accueilli des jeunes avec
l'Association Déclam' qui ont poursuivi la réhabilitation du lavoir du
bourg. La commune s'est procuré le matériel nécessaire pour un mon-
tant de 290.94 €.

Mise en place d'une vitrine panneau d'affichage sur la place derrière
l'église : 2 081.04 €.

Gabanelle :

Mise en œuvre d'un bornage afin de délimiter les différentes espaces
appartenant à la commune. Cette action a été réaisée par GETUDE
pour un montant de 447.30 €.

LES TRAVAUX DE VOIRIE, REALISES PAR L'ENTREPRISE STAP

Réalisation de fossés en différents lieux de la commune avec évacuation des déblais et le nivelage des déblais en banquette.

5 530.30 € T.T.C.

Passage busé route du Bouscarel

Réalisation passage busé en Ø300 avec remblayage en grave 0/31.5 ; réalisation de tête de buse en Ø300 en béton.

1 329.95 € T.T.C.

Elargissement route du Struel

Signalisation provisoire du chantier ; réalisation poutre de rive de 1 ML de large / 0.4 ML de profondeur le long de la route à la place du fossé qui comprend le terrassement avec évacuation des déblais et le remplissage en 0/100 puis finition en 0/31.5 ; fourniture et mise en œuvre de grave émulsion pour renforcement et reprofilage de la route ; réalisation enduit bicouche finition 2/4, pose de caniveaux CC2 fournis par la commune ; réalisation enduit monocouche.

15 386.96 € T.T.C.

Elargissement Route Les Vignottes

Signalisation provisoire du chantier ; préparation qui comprend le curage des fossés, dérasement, terrassement virage ; fourniture et mise en œuvre de grave émulsion pour renforcement et reprofilage de la route ; réalisation enduit bicouche finition 2/4 ; réalisation passage busé en Ø300 avec remblayage en grave 0/31.5 ; réalisation de tête de buse en Ø300 en béton ; réalisation point à temps manuel avec un camion + 3 manœuvres ; fourniture d'émulsion à 69% et gravillons roche dure 4/6.

8 716.46 € T.T.C.

Aménagement sortie du bourg

Décassement de la voirie ; ouverture de tranchée et évacuation ; fourniture et pose de tuyau PVC Ø250 avec raccords ; remblayage des tranchées en grave 0/20 ; réalisation de regards grilles ; fourniture et mise en œuvre de grave 0/20 pour reprofiler la route ; réalisation d'un enduit tricouche en finition 2/4 ; raccordement aux regards existants et modification.

14 229.41 € T.T.C.

Réfection voirie 2012 (paiement 2013)

Route de Cantagrel

Pose de caniveau devant la maison de M. et Mme Barrière ; signalisation ; fourniture et mise en œuvre de grave 0/20 pour remblayage devant et derrière caniveaux, réalisation d'un enduit tricouche finition 2/4.

4 873.70 € T.T.C.

Dans le bourg, sur et autour de la place de l'église dans le cadre de l'aménagement du cœur de village

Mises à niveau d'ouvrage (regard, chambre télécom) ; mise à niveau bouche à clé ; grille avaloir 40X40 + piquage sur réseau ; grille caniveau fonte ; canalisation Ø125 , tranchée, tout venant ; canalisation Ø125+ tranchée + matériel du site ; piquage canalisation sur réseau existant.

5 947.71 € TTC

UNE BELLE INAUGURATION



Le samedi 16 novembre 2013 avait lieu l'inauguration de l'aménagement de notre Cœur de Village en présence de : Madame La Sous-Préfète, Monsieur Le Ministre, Président du Conseil Régional, Président de Figeac-Communauté, Monsieur le Député, Monsieur Le Sénateur, et Président de la Fédération Départementale d'Energies du Lot, Monsieur le Président Du Conseil Général et Sénateur, Madame La Conseillère Générale de notre Canton, Monsieur Le Vice Président du Conseil Général, Vice-Président de Figeac Communauté, Monsieur Le Vice Président de Figeac Communauté en charge des Espaces Publics, Mesdames et Messieurs les Elus, Mesdames et Messieurs des Services de Figeac-Communauté, Mesdames et Messieurs les acteurs –architectes et entrepreneurs - de la réalisation de notre Cœur de Village, Prendeignois et Prendeignois.

Voici les mots prononcés par M. Le Maire à l'issue de la visite :

Le Conseil Municipal et moi-même, ainsi que les habitants de notre commune, sommes tous très honorés de votre présence à toutes et à tous ce matin pour l'inauguration de notre Cœur de Village.

Ces travaux débutés en avril 2012 voient aujourd'hui leur inauguration officielle.

Après cette visite de ce matin, j'espère que vous aurez appréciés les travaux portés par Figeac-Communauté en collaboration avec le Conseil Municipal de Predeignes.

Parler de notre aménagement du Cœur de Village m'invite à évoquer toutes les réunions que nous avons eues en amont des travaux. Ce projet a été évoqué dès les premières années de l'entrée de Predeignes dans la communauté de commune et porté par les équipes municipales successives.

Cette démarche s'est ensuite concrétisée dans les années 1999-2000 par une réflexion prospective entre les élus, les services de Figeac-Communauté et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et

d'Environnement de notre Département (CAUE).

Puis vint le temps de passer aux actes après décision de Figeac-Communauté et la Commune de mettre en œuvre ces aménagements sur la base du cahier des charges réalisé avec le CAUE. La Communauté de Communes a confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à la DDT de FIGEAC, en vue d'établir un dossier de consultation des concepteurs pour la réalisation de l'opération.

Pour la commune, cette décision de mettre en œuvre ce Cœur de Village, devait coïncider avec des travaux de réhabilitation de l'assainissement collectif de notre bourg (qui ont bénéficié de l'aide précieuse de l'Etat et de l'Agence Adour-Garonne), la réfection de notre réseau pluvial (travaux coordonnés par le Syndicat Sud-Ségala – je remercie son Président présent ce matin) ainsi que des travaux d'enfouissement des réseaux secs coordonnés par la Fédération Départementale d'Energies du Lot et réalisés par la SDEL.

Je salue là pour ces derniers travaux et remercie bien évidemment M. REQUIER Président de La Fédération Départementale d'Energies du Lot - transmettez M. Le Président mes remerciements à M. Jean-Clair FAYOLLE ainsi qu'à M. Fabien NASTORG. Je remercie également M. LEHOURS et ses équipes de la SDEL pour les travaux et la mise en place des candélabres à la fois pour le compte de Figeac Communauté et de la commune. Ces travaux communaux d'enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques s'élevant à 85 000 € ont bénéficié de l'aide du Conseil Général ainsi que de la Région.

Vint ensuite le temps de désigner l'équipe d'architectes pour l'aménagement du Cœur de Village. Ce fut l'équipe composée de Mme Emilie GRAHAM, Mme Florence COURTIN, M. Florent BREGEON ainsi le Bureau d'études techniques GETUDE et plus particulièrement M. CORONA.

Les entreprises attributaires des marchés ont été :

- Pour le Lot VRD – Le Groupement : STAP (M. Calmejane) - de MONTET ET BOUXAL, BJM Construction (M. Baldy) de LEYNAC dans le Cantal
- Pour le Lot Espaces verts: - ISS Espaces verts (Mme Nescior) de BRIVE
- Pour le Lot Eclairage public : -SDEL Sud Ouest (M. Lehours) de Figeac
- comme sous-traitant, pour la Fourniture et pose du bardage bois : les établissements Montal et Fils de Reyrevignes.

Dès le début, nous avons examiné en Conseil Municipal les propositions de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Je remercie cette équipe ainsi que les entrepreneurs d'avoir su écouter à la fois les demandes du conseil municipal mais aussi les remarques des habitants souhaitant ici ou là apporter des modifications du projet initial. Ensemble nous avons essayé de garder et mettre en valeur le charme et l'authenticité de notre bourg tout en l'adaptant aux exigences actuelles. Que de réunions ! Des soucis mais aussi des satisfactions !

LE COEUR DE VILLAGE

Je remercie tous ceux qui ont été présents pendant plus d'un an, presque tous les mercredis matins, à ces rencontres de travail.

Le périmètre d'aménagement correspondait à la Place de la mairie et de l'Eglise, la plate-forme paysagère située à l'arrière de l'Eglise, la place du souvenir où se trouve le monument aux morts.

L'espace central du village a été requalifié afin de diminuer l'emprise routière du site et permettre la création d'un véritable parvis d'Eglise et de Mairie.

La création du parvis desservant la Mairie et l'Eglise a fait l'objet de plusieurs scénarios d'aménagement afin d'envisager les différentes possibilités de mise en accessibilité de ces deux bâtiments aux personnes à mobilité réduites (rampe comprenant un palier, rampe comprenant deux paliers). Les aménagements envisagés, au vu des contraintes physiques du territoire, ne permettaient pas d'avoir une accessibilité acceptable et confortable pour les personnes à mobilité réduite (les pentes étant trop importantes). La commission d'accessibilité, que nous avons rencontrée avec Mme Emilie Graham pour défendre notre projet, a émis un avis favorable à la mise en œuvre d'autres solutions (sonnette, autre lieu d'accueil), par dérogation.

La réalisation du parvis en barrette de pierres naturelles (schiste / gneiss) a permis de redonner une assise au bâtiment de l'Eglise et la création d'un véritable seuil de Mairie.

Le clocher a également fait l'objet d'une mise en lumière (système d'éclairage avec variation de couleur en fonction de la pression atmosphérique – ce projet initié et coordonné par M. Florent BRIGEON mettant en œuvre notamment les compétences de Météo France et de la SDEL nous a même permis de bénéficier d'un reportage sur France 3 et prétexte à la venue de Joël COLLADO).

La place du souvenir a été réorganisée avec le déplacement du Monument aux Morts. Celui-ci a été déplacé à l'arrière du mur du cimetière avec la création d'un espace végétal propice au recueillement et aux cérémonies (sécurité et sobriété du lieu).

La plate forme centrale du village a fait l'objet d'un aménagement paysager avec comme intervention principale la reprise du talus bordant la RD et la démolition d'un abri béton qui masquait la vue sur le village. Ces aménagements paysagers ont permis la création d'un espace convivial propice à l'échange (espace de promenade et de repos, vue sur les monts d'Auvergne et les monts de Laguiole, etc.).

L'espace propreté face au café associatif a été entièrement reconstruit afin d'obtenir un sanitaire aux normes et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Une attention particulière a été portée à son intégration (proportion de bâtiment, aspect esthétique, toiture végétale etc.).

Le mur de soutènement intégrant le bâtiment « toilette » a été entièrement reconstruit en pierres de schistes (installées couchés) ce qui lui confère un aspect pierre sèches en façade.

Les principes d'aménagement retenus et la mise en valeur patrimoniale du site améliorent la lisibilité et la liaison des différents espaces.



Vous aurez noté dans la découverte, tout à l'heure, l'aménagement paysager et le fleurissement de notre centre-bourg. Cet aménagement du Cœur de Village est un plus à ce qui existait précédemment. Je tiens aussi à remercier l'engagement de M. René BOUSSAC, notre employé communal pour l'énergie qu'il met dans l'entretien et la mise en valeur de notre centre-bourg, remercier aussi tous les bénévoles du village qui œuvrent eux aussi à l'entretien et au fleurissement et tout particulièrement Mme Monique VILLENEUVE, conseillère municipale, qui ne ménage pas sa peine à cette tâche.

Parlons argent maintenant.

Ces travaux réalisés s'élèvent à un montant de 200 000 € pour Figeac-Communauté avec une aide de l'Etat de 38 706 €, de la Région pour un montant de 20 053 € et du Conseil Général pour un montant de 35 233 €. La part communale spécifique à l'aménagement du Cœur de Village s'élève elle à 9 000 €.

D'autres projets notamment l'accessibilité de la Mairie parachèveront cette opération Cœur de Village lorsque nous aurons réglé ce problème d'infiltration d'eau découvert à l'issue des travaux.

J'espère que nous pourrions éventuellement compter sur des aides financières de l'Etat, de la Région et du Conseil Général pour mener à bien ce projet.

Ce matin, vous avez pu également découvrir notre nouvelle bibliothèque ainsi que l'aménagement de l'étage en logement social : une belle réhabilitation d'une vieille maison de notre centre bourg que l'équipe municipale précédente avait acquise. Cet espace a bénéficié de l'aide de l'Etat, du CR et du CG pour l'appartement et l'aide précieuse du CR et CG pour la bibliothèque. Le Conseil Municipal est très

LE COEUR DE VILLAGE

fier d'avoir pu mener à bien ces aménagements avec vos aides.
Ce lieu de culture dans notre territoire rural se veut un lieu accessible, ouvert à la lecture, la réflexion, la compréhension du monde dans lequel nous vivons: un lieu attractif ouvert aux territoires et à l'intelligence.



Permettez-moi de citer François MITTERRAND qui disait «l'intolérance, on le sait, est fille de l'ignorance. C'est donc par les armes de l'esprit et du savoir qu'il faut lutter.»

Ces mots nous les faisons nôtres. Chacun sait ici combien nous sommes attachés à ce que la culture, sous toutes ses formes, accompagne la vie de notre village.

Tous nos projets ont été examinés par notre Conseil Municipal et notamment leur incidence sur les finances de notre commune. Ce fut là un point décisif et réfléchi depuis longtemps permettant d'optimiser au mieux nos futurs investissements avant de nous lancer. Il y a des certitudes qui rendent le décideur plus serein.

Je terminerai mon propos en remerciant chaleureusement, les habitants pour leur patience et leur compréhension pendant toute la durée des travaux, toutes celles et tous ceux, architectes, entrepreneurs et ouvriers de chacune des entreprises qui ont œuvrés à la réalisation des travaux que nous avons découverts ce matin, remercier les conseillers municipaux de Predeignes pour leur participation et contributions actives, Figeac-Communauté et tous les financeurs, M. Jean Claude LABORIE, les services de la communauté et tout particulièrement Mme Véronique COLOMIERS pour sa présence, son soutien et son accompagnement dans la mise en œuvre de ce projet d'aménagement de notre Cœur de Village.

Madame La Sous-Préfète, Monsieur Le Ministre-Président du Conseil Régional et de Figeac-Communauté, Monsieur Le Député, Monsieur Le Sénateur, Monsieur Le Président du Conseil Général, Madame La Conseillère Générale, Mesdames et Messieurs vous venez d'ouvrir avec nous ce matin une nouvelle page de notre propre histoire.
Soyez en remerciés.

Je vous remercie de votre attention.

INFO C.A.U.E.

**VOUS DESIREZ CONSTRUIRE, RESTAURER
OU AGRANDIR VOTRE MAISON ?**

**VOUS ENVISAGEZ DE TRANSFORMER UN BATIMENT
OU AMENAGER SES ABORDS?**

**Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de
l'Environnement du Lot est à votre disposition !**

**Le CAUE du Lot est une association départementale qui
assure une mission de service public auprès des habi-
tants et en faveur de la qualité du cadre de vie.**

**Les architectes du CAUE du Lot, vous orientent dans vos
projets.**

Ils peuvent vous conseiller et vous aider dans :

- l'adéquation de votre projet à vos besoins, votre budget, votre terrain...
- le choix de vos aménagements (distribution, agencement, percements...);
- la prise en compte du patrimoine ;
- la réflexion sur les économies d'énergie ;
- les approches écologiques et bioclimatiques de l'architecture ;
- les aspects techniques, juridiques(droit de l'urbanisme et de la construction), et administratifs...

Les conseils du CAUE sont gratuits !

**Nous vous accueillons uniquement sur rendez-vous à Ca-
hors, Figeac, Saint-Céré et Labastide-Murat.**

Pour prendre rendez-vous appelez le 05 65 30 14 35

**Pour un entretien d'une heure en moyenne, apportez
un extrait de cadastre, vos croquis, vos plans, des pho-
tos du site et des bâtiments existants, etc ou tout autre
élément utile à la compréhension du projet (règlement
d'urbanisme : POS, PLU, ZPPAUP etc).**

GYM ET DETENTE



Pour la saison 2013-2014, les cours ont eu lieu le mardi matin de 9h30 à 10h30, à la salle d'animation. Après la démission de Stéphane LESTRADE et un remplacement de quelques semaines, nous avons eu une fin de saison perturbée.

Mais, bonne nouvelle, SEGALA LIMARGUE nous a présenté le 3 juillet, le futur moniteur qui assurera les cours à la rentrée. Jour et heure seront confirmés.

Chaque deuxième samedi après-midi du mois, nous avons proposé une balade pédestre. Nous communiquerons le calendrier de ces randonnées.

La saison s'est achevée le 24 juin avec une marche en semi-nocturne vers le Castanié et le Salès.

Vous êtes les bienvenus à ces activités et moments sportifs et conviviaux.

Monique VILLENEUVE

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Bilan 2013-2014 :

Plan de chasse chevreuil réalisé en totalité : 28

En revanche, pour le sanglier, « petite saison » : 2 seulement au tableau.

C'est bien la faute à « la mauvaise qualité des munitions ! »

Espérant que notre projet d'association avec nos voisins de SABADEL pour la chasse aux sangliers contribuera à une meilleure réussite de nos battues.

Concernant les nuisibles, nous avons comptabilisé une vingtaine de renards et 7 blaireaux pour la saison.

Merci aux nombreux participants à notre banquet. En espérant qu'ils ont passé un agréable moment à la bonne table de Jean-Marie.

René BOUSSAC

LA CUMA

Avec la nouvelle politique agricole commune que nous subissons, il est primordial de rester concentré sur notre exploitation. Il nous faut mettre en œuvre tous les leviers dont nous disposons pour maintenir notre revenu.

C'est sur ce point bien précis que la CUMA intervient car le collectif doit avant tout servir l'individuel. Pour preuve de cette démarche, la continuité des investissements pour l'exercice 2013 avec l'achat ou le renouvellement de plusieurs matériels qui vont aider et soulager la charge de travail.

Souhaitons que cette nouvelle année soit garante de la continuité et conforte le travail accompli par toutes et tous.

**Pour la CUMA,
Alain JUVENAL**

L'ENTRAIDE COUPS DURS

La mutuelle Coup Dur de Predeignes n'a pas eu à intervenir durant l'année passée.

Il est bon de rappeler aux adhérents de faire un effort de participation à la réunion annuelle, qui permet d'échanger des idées et d'évoquer d'éventuels problèmes.

La présence de chacun éviterait aux responsables, notamment au trésorier, de faire des allées et venues afin de collecter les cotisations manquantes.

Laurent Taurand

LE COMITE DES FÊTES



Les principaux objectifs du Comité des Fêtes sont premièrement de répondre à un des besoins fondamentaux de tout individu vivant à Predeignes, celui de se divertir, de s'amuser, de se détendre et deuxièmement de faire en sorte que les habitants de Predeignes se rencontrent, se connaissent et s'apprécient.

Se divertir – Se détendre – Se réunir

En 2013, les aubades, bien inscrites dans la tradition de notre village, ont été l'occasion pour de nombreux Predeignois de s'interroger sur les origines du nom de leur hameau ; de la TUILERIE à LAGRIFILIE en passant par LASFARGUETTES et le CASTANIE, Predeignes compte une trentaine de hameaux et partout l'équipe du comité des fêtes a été remarquablement bien accueillie. Encore une fois chacun a relevé le défi et un vif intérêt s'est manifesté autour des noms de lieux... en somme, un petit exercice d'histoire et de géographie locales qui, en plus d'être enrichissant aura nourri sans nul doute la convivialité villageoise.

Les fêtes votives 2013 ont cette fois encore réuni du monde dans une ambiance chaleureuse et très agréable. Elles représentent un moment important dans la vie de notre commune ; elles mobilisent du temps et de la disponibilité de la part de tous les bénévoles qui participent à leur préparation mais cette énergie participe sans conteste à la bonne entente des uns et des autres. Tous les habitants de la commune sont invités à prendre part à ces moments de préparation afin qu'ils en apprécient eux-mêmes la teneur.

Le souci du Comité des fêtes reste de veiller à ce que chacune et chacun, quel que soit son âge trouve dans les animations proposées matière à se divertir et s'amuser.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement, votre générosité, votre encourageante participation. En étant les moteurs du comité des fêtes, vous faites vivre la tradition.

Pour le Comité des Fêtes
André BOURGUIGNON

LE PETIT THÉÂTRE DU SÉGALA

QUATRE SAISONS pour le PETIT THÉÂTRE du SÉGALA

Quand l'hiver est installé, toute la troupe se lance dans le choix d'une nouvelle pièce. Chacun cherche et lit de nombreux textes. Tous sont impatients de démarrer les répétitions pour découvrir les nouveaux personnages, les construire pas à pas et les interpréter au mieux.

Au printemps, les répétitions commencent doucement, puis le rythme s'accélère jusqu'à l'été; un peu ralenti par la préparation de l'animation pour Ségala'Arts. Quelques semaines de vacances, une représentation à Espédaillac pour l'ouverture de leur fête et c'est reparti : les répétitions s'intensifient pour aboutir à un spectacle ! Il est temps, l'automne s'avance, la date de la première représentation arrive.

La pièce de R. Thomas, " La perruche et le poulet" a eu son succès à l'automne 2013. Nous la gardons en mémoire pour la saison prochaine. Notre agenda comporte quelques "contrats": la St Jean à Saint Perdoux puis à nouveau Ségala'Arts et Espédaillac, et Lissac et Mouret. Nous jouerons à Predeignes fin octobre avec un nouveau spectacle de saynètes.

Janvier 2015 nous commencerons à monter une nouvelle grande pièce, écrite par l'un de nous, mais...chut ! C'est une surprise !



Merci à vous tous qui venez nous voir. Merci à tous ceux qui nous aident et nous soutiennent, moralement, matériellement, financièrement ou techniquement, nous apprécions.

Voici quelques liens pour nous contacter si vous voulez des renseignements ou si vous voulez rejoindre la troupe :

Yvette Sembel : 05 65 34 16 48

Christian Souiry : 05 65 10 63 06

Anne Bourguignon : 06 87 20 45 38

Théâtralement vôtre
Pour la troupe, Anne Bourguignon

GROUPEMENT FORESTIER DE PRENDREIGNES

Comme vous le savez, la dernière éclaircie du groupement se termine. Le débardage s'est terminé à Lafragette le mardi 16 septembre.

Il y a eu la création de trois pistes forestières :

- une à Labruygarie
- une à Cantagrel
- une à Lafragette pour accéder à l'îlot n°5

Après le débardage, les pistes ont été remises en état par les exploitants qui ont fait du bon travail et que je félicite.

Il y a eu quelques désagréments pour les gens mais on ne pouvait pas faire autrement.

Le chantier s'est clôturé le mardi 23 septembre en présence de M. Vilgrain de la DDAF, de M. Teulade (abatage) et de M. Carrière représentant le Comptoir du bois de Brive pour faire l'inventaire du bois restant dans les dépôts.

Je tiens à remercier tous les propriétaires qui nous ont laissés passer chez eux et qui nous ont facilité la tâche.

LE PILOU



2013 a été une année de bilan pour Le Pilou. Après 3 premières années de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Lot, il était temps d'évaluer notre action sur le territoire.

Nous sommes fiers de dire que c'est un message positif que nous avons porté devant le conseil d'administration en décembre 2013. Et c'est avec joie que nous avons appris que la CAF renouvelait sa confiance envers notre association et ses actions.

Nous avons signé un nouveau contrat d'animation locale pour la période 2014-2017, ce qui nous permet d'envisager l'avenir sous de bons auspices et dans la sérénité.

Au-delà du soutien de la CAF, Le Pilou souhaite remercier l'ensemble des habitants qui s'investissent pour la réussite de tous les événements qu'elle organise.

Nous savons que le temps est un bien précieux de nos jours, et nous les remercions de leur disponibilité, de leur confiance, de leur enthousiasme, de leur soutien.



Cette année encore le festival a été une belle réussite : l'Agit, Le Petit Théâtre de Pain, La Compagnie Anorak, Par les temps qui courent,.... La programmation était éclectique, et avec plus de 1000 spectateurs, les spectacles ont été appréciés par tous.

Mais l'action du Pilou en 2013 c'est aussi la soirée météo avec Joël Collado de Météo France, venu nous expliquer avec pédagogie le mécanisme des prévisions météorologiques;

Une balade découverte de la flore locale et une balade patrimoine; des soirées théâtre avec notamment la Compagnie de l'Echappée Belle; un concert avec The Aldwich ensemble, l'exposition "gens d'avant", une soirée jeux,....



Encore merci de permettre tout cela, de nous permettre de vivre cela et de le partager avec vous.

Ensemble continuons à faire vivre notre territoire avec le Pilou !

Autour de nous...

DES NOUVELLES DE DECLAM'...

C'est à Predeignes que tout a commencé pour DECLAM' en 2009. Et alors que le Pilou a fêté cet été ses 10 ans, nous, nous avons vécu du 25 juillet au 7 août notre cinquième chantier de jeunes bénévoles sur le lavoir communal.

Cette année, la reprise de la couverture en tuile canal traditionnel et la réalisation de marches, marquent la fin du travail sur le lavoir. Nous comptons sur vous, pour vous saisir de ce lieu et le réinvestir, comme cela a été fait cet été par l'association Traces et Couleurs.

Nous avons également renforcé un peu le pont pour aller du bourg à Lagaltayrie.

Après plusieurs années de réflexion, de recherche de partenaires (Région, Conseil Général, Europe, communes concernées, Semailles et Moissons..) et prestataires locaux nous y sommes. Vous l'avez très certainement remarqué, un sentier d'interprétation du patrimoine a vu le jour sur la commune. Une façon pour nous de valoriser à la fois le travail effectué avec les chantiers (lavoir et nettoyage des chemins aux alentours) et également l'histoire et l'identité du village.

Ainsi, vous pouvez dès à présent suivre la boucle d'environ 2 km, ré-ouverte par les chantiers en 2010, et agrémentée d'une sculpture faite en 2013 et de panneaux explicatifs, écrits en concertation avec des habitants et membres de DECLAM'.

Ce projet des « sentiers retrouvés » est également mené sur les communes de St Perdoux et Faycelles. Une communication commune (affiches, tracts et site internet) dans divers lieux stratégiques du territoire sera d'ailleurs mise en place dans les prochains mois.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé et qui nous l'espérons, apprécieront le sentier. Une inauguration officielle aura lieu au printemps 2015, mais d'ici là, n'hésitez pas à venir vous y balader.

ASSOCIATION TRACE ET COULEURS

Côté Couleurs, l'été 2013 a vu naître le Sentier Artistique "le Chemin des Totems" (<http://lechemindestotems.over-blog.com>) qui démarre à l'entrée du Bourg et forme une boucle passant par Cantagrel (haut et bas). Seize Totems ont essaimé sur le chemin grâce à la participation des habitants du village pour ce projet d'Art original et pérenne Trace et Couleurs. Une exposition de photos a eu lieu à la bibliothèque et le livre réalisé a été déposé en consultation. L'objectif 2014 est porté à vingt Totems avec toujours la participation des habitants du village, quelque soit l'âge. Un atelier collectif a eu lieu le 29 juin et l'accompagnement par l'artiste (Jocelyne Escudero / Plasticienne / Conteuse) à domicile pour la réalisation d'un totem se poursuit jusqu'au 14 juillet. Ce projet de création est gratuit (animation + matériel de fabrication) pour les habitants de la commune. Le Sentier Artistique permet aux visiteurs de découvrir autrement notre beau village, son cœur rénové et ses paysages. L'inauguration aura lieu le 18 juillet à 18h au siège de l'association précédé d'une balade contée à 16h. Ce projet est soutenu par le Conseil Régional, le Conseil Général et la Commune de Predeignes.

Côté Trace notre association poursuit son bonhomme de chemin sur la mémoire culturelle partagée et la transmission orale. Ainsi, nous avons participé avec les contes d'arbres et de forêts à la Fête du Bois de Latronquière et préparons la Fête du Conte qui aura lieu les 15, 16 et 17 août à Predeignes. L'occasion sera belle pour venir écouter le vendredi 15 août à 20h30 les contes des lavandières au lavoir désormais réhabilité. Le 20 décembre une veillée Contes de Noël (<http://conteusecithariste.free.fr>) permettra de renouer avec la Tradition du temps des fêtes et ses enchantements.

Côté Cours, l'association propose depuis septembre 2013 des cours hebdomadaires de Yoga/ Yoga Nidra, de Relaxation et de Méditation de santé. Les cours reprendront la semaine du 24 septembre. Cet été un stage de Yoga et des ateliers Art / Créativité / Eveil auront lieu.

NB. Nos adhérents bénéficient d'avantages sur des stages et ateliers qui ont lieu ponctuellement dont certains sont gratuits.

Côté Jardin, nous avons participé aux Journées Nature le 24 mai 2014 avec le Troc de graines, plantes et revues de jardin suivi d'un repas partagé et de la visite d'un lieu en auto-éco-construction Predeignois. Cette action a été menée en partenariat avec l'assoc. Le Pilou et la présence de membres du Système d'Échange Local de Figeac. Les échanges ont eu du succès et les jardins de chacun(e) s'enrichissent au fil des saisons.

Le plus de l'assoc.: Jocelyne Escudero expose ses créations en juillet et août au zome de Cantagrel Predeignes : "CELLA, En roues libres, ouverte au public" horaires de 15h à 18h du lundi au vendredi. Pour la journée Patrimoine du 14 septembre elle animera un atelier de création d'initiation au livre rouleau (14h/18h).

Les actions du CCAS de PRENDEIGNES Centre Communal d'Action Sociale

Le Dimanche 6 octobre 2013, les habitants de Prendeignes étaient conviés à participer à une après midi Intergénérationnelle, à la salle d'animation. Echanges, transmission, faire-ensemble . . . tels étaient les mots clés de cette rencontre, autour d'activités et d'un goûter à partager : « Saveurs et gourmandises », « Laines et cotons », « Arceaux et tontines ».

Lors de ces journées, les aînés transmettent aux plus jeunes, et on peut remarquer que les modes « reviennent » . . . tels le tricot, la cuisine (un goûter presque parfait !!! comme à la télé) ou la vannerie qui redevient aussi au goût du jour; sauf que des savoirs faire ont presque disparus ! Des objets simples en vannerie ont été réalisés collectivement, et disposés dans l'espace public. Ils participent ainsi modestement à l'aménagement du cœur du village.



Une nouvelle initiative du CCAS a eu lieu le vendredi 23 mai 2014, en soirée : le bureau du CCAS et le Conseil Municipal ont reçu les « nouveaux résidents » de Prendeignes, qu'ils soient locataires ou propriétaires, lors d'une rencontre conviviale. Celle-ci a permis de donner des explications sur la vie du village, sa géographie, ses lieux dits, sa vie associative.

Ce protocole d'accueil vise à permettre un rapprochement entre les habitants du village, et une meilleure connaissance de ses ressources.

Pour les mois à venir, de nouvelles dates de rencontres sont projetées, toujours dans l'idée de favoriser la rencontre, toutes générations confondues, en n'oubliant pas que l'âge (jeune ou non) est aussi synonyme d'expérience et d'époque.

LES NAISSANCES

- Kévin au foyer de Virginie et Franck SOUIRY du Fau.
 - Nééma au foyer de Mireille et Guillaume SOTO-GOMEZ de Cantagrel.
 - Léo au foyer de Michaël CAWTHORNE et de Aurélie SCHERIER de Lasfarguette.
 - Louise au foyer de Vincent et Lena GUITTON-BOUSSION installés de Labrugayrie.
- Nous adressons nos sincères félicitations aux parents et nous présentons tous nos vœux de bonheur à toute ces familles réunies autour de ces nouveaux nés à qui nous souhaitons longue route sur les chemins de la vie (et ceux de Prendeignes).

Nous félicitons également les nouveaux grands-parents et arrière-grands-parents résidant dans notre village pour la joie qu'ils connaissent avec l'arrivée dans leur famille d'un nouvel enfant :

- Manon au foyer de Elodie MOUNAL et Guillaume LACAZE. Manon est la petite fille de Michel et Maryvonne MOUNAL du village du Struels et la petite fille de Monsieur Maurice MOUNAL .
- Nathan au foyer de Aurore SEMBEL et Cédric LACOUT. Nathan est le petit fils de Yvette et Patrick SEMBEL résidant dans le bourg.
- Camille au foyer de Marie HORDEAUX et Hervé TEYSSEDOU. Camille est la petite fille de Christiane et Gérard TEYSSEDOU et l'arrière-petite-fille de Madame Joséphine TEYSSEDOU résidant au village du Jacquier.
- Kévin au foyer de Virginie et Franck SOUIRY. Kévin est le petit-fils de Madame Nicole DESCHAMPS résidant au village du Fau et Monsieur Gérard SOUIRY de Ligue.
- Dylan au foyer de Charlotte RUDOLF et de Sam PEACOCK et Madeleine au foyer de Tom et Erica Peacock. Dylan et Madeleine sont les petits enfants de Harry PEACOCK et Clare PRICE du village du Castanié.
- Liam au foyer de Antoine et Delphine BOURGUIGNON. Liam est le petit-fils d'Anne et André BOURGUIGNON du village du Castanié.
- Nééma au foyer de Mireille et Guillaume SOTO-GOMEZ. Nééma est la petite-fille de Monique DAYMON de Cantagrel.
- Maxime au foyer de Valérie Rouanne et Xavier VILLENEUVE. Maxime est le nouveau petit fils de Monsieur et Madame VILLENEUVE du bourg.
- Célia au foyer de Mélanie DAUNIS et Nicolas MAGDZIAREK, Célia est la petite fille de Monsieur et Madame DAUNIS du bourg.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous souhaitons la bienvenue dans notre village à :

- Monsieur et Madame VARLET au village du Fau,
- Monsieur et Madame POLOMSKI au village de Ravanel,
- Monsieur LOPEZ et Madame ARNAL dans le bourg,
- Monsieur CAWTHORNE et Madame SCHERIER au village de Lasfarguette,
- Monsieur GARDAIX et Madame MAQUET dans le bourg,
- Monsieur DAYNAC dans le bourg,
- Madame VICEDO dans le bourg,
- Mme GARCIA ET M. PECHBERTY au village du Fau,
- M ET Mme WHIPP au village du Fau.

ILS NOUS ONT QUITTES

Nous avons une pensée pour Madame Viviane CANTOURNET née GRATACAP, Monsieur René MOUNAL, Madame Madeleine DESCHAMPS née EPINETTE, Monsieur Alfred DAYNAC, Madame Sylvie LANDES, Monsieur Gérard CHOUVIN qui nous ont quittés cette année.

Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille dans la peine.

